

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP OU DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Objectifs :

- Sensibiliser les personnes susceptibles d'accueillir les personnes en situation de handicap au handicap Connaître la Réforme du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances
- Avoir un regard sur les différents handicaps pour assurer un accueil adapté
- Maîtriser les principes humains et fondamentaux de l'accueil des personnes en situation de handicap

PROGRAMME

Introduction à l'accueil des personnes en situation de handicap : la réglementation du 11 février 2005

- Que dit la loi sur l'égalité des chances et des droits ?
- Comprendre le principe de l'accessibilité complète du territoire français au 1er janvier 2015
- Focus sur le droit des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'accueil
- Faire le point sur la recommandation Ad'AP

Définir le handicap et son environnement pour mieux le comprendre

- Appréhender les 5 grandes catégories de handicap selon la loi du 11 février 2005
 - Focus sur le handicap mental (ou déficience intellectuelle)
 - Focus sur le handicap sensoriel : les handicaps auditifs et visuels
 - Focus sur le handicap moteur
- Comprendre l'autisme et les troubles envahissants du développement
- Comprendre le handicap psychique
- Mise au point sur les maladies invalidantes
- Lever ses préjugés face au handicap, comprendre leurs différences
- Les erreurs à éviter, les maladresses de langages
- Les astuces pour réussir leur accueil

Comment assurer l'accueil des personnes handicapées avec professionnalisme et humanité ?

- Assurer la prise en charge d'une personne en situation de handicap
- S'appropriier le vocabulaire usuel de l'accueil
- Les clés de la communication : orale, gestuelle ou écrite ?
- Appréhender les gestes et erreurs à ne pas commettre
- Les gestes et postures adaptés en fonction du handicap

Retour sur les fondamentaux de la communication à l'accueil : empathie, écoute active

- Adapter son accueil en fonction du type de handicap :
- Visuel
- Auditif
- Moteur
- Mental
- Psychique
- Les maladies invalidantes

Les dysfonctionnements

- Difficulté de compréhension
- Difficulté relationnelle
- Difficulté de communication verbale ou écrite
- Le cas de l'autisme

LIEU :

Présentiel

DURÉE :

7 heures

VALIDATION :

Attestation de fin de formation

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Mises en pratiques, questions de connaissances

